

avaient adoptées dernièrement, souvent à des frais onéreux, et a reconnu que les programmes d'armement accrus n'étaient que suffisants pour défendre leurs territoires et leur commerce et pour remplir les obligations que chacun aurait pu contracter.

La Conférence a reconnu l'importance vitale des mesures destinées à sauvegarder les communications maritimes, y compris les routes et les cours d'eau indispensables à la défense et au commerce, et à pourvoir des bases navales et des moyens de réparations et de ravitaillement des navires...

La Conférence a appris avec satisfaction que des mesures importantes avaient été prises par le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni pour le maintien d'une force aérienne pour la défense intérieure capable d'offrir une protection adéquate contre toute attaque de la force aérienne la plus puissante qui pourrait venir en tout temps à la portée des côtes du Royaume-Uni. Sous ce rapport, la Conférence a constaté les préparatifs élaborés que le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni poursuit actuellement dans le domaine de la défense active et passive contre l'invasion aérienne.

La Conférence a également enregistré les progrès réalisés par les différents gouvernements en créant et en entretenant une chaîne suffisante de bases aériennes et de stations de combustible sur les lignes de communications entre les différentes parties de l'Empire.

La Conférence a noté avec satisfaction que conformément aux vœux des conférences précédentes, un système commun d'organisation et l'instruction et l'emploi de manuels, de modèles d'armes, d'équipement et d'approvisionnements uniformes avaient été adoptés, en autant que la chose est pratique, pour les forces navales, militaires et aériennes des différents pays représentés. Chacun d'eux se verrait ainsi en mesure d'assurer plus efficacement sa propre sécurité, et...

Je vous invite à bien noter ces paroles:

...s'il le désire, de collaborer, dans le plus bref délai possible, avec les autres pays du Commonwealth...

La Conférence a examiné soigneusement la question de munitions et d'approvisionnement pour fins de défense dans le Royaume-Uni comme dans d'autres parties du Commonwealth, ainsi que celle de la fourniture d'aliments en temps de crise. La Conférence fut frappée de l'utilité de l'échange libre de renseignements techniques détaillés et recommanda que cet échange se continue entre les officiers techniques des gouvernements intéressés, étant entendu que toutes questions d'ordre administratif que pourrait soulever un tel échange seront renvoyées aux gouvernements intéressés pour décision, chaque gouvernement se réservant la liberté complète de décider et d'agir.

Les délibérations de la Conférence ont révélé l'existence d'un sentiment commun parmi les membres à l'effet que la sécurité de chacun des pays du Commonwealth pouvait être accrue par la collaboration en matière d'échange libre de renseignements techniques touchant l'état de leurs forces navales, militaires et aériennes, par la continuation des dispositions déjà prises par certain d'entre eux en vue de se consulter quant à l'étendue de la défense des ports et par des mesures propres à assurer la collaboration en ce qui concerne la défense des communications et autres intérêts communs. La Conférence a reconnu, en même temps, que les divers parlements du Commonwealth britannique

avaient seuls la responsabilité de déterminer le caractère et l'étendue de leur propre programme de défense.

J'ai lu ces extraits afin qu'il soit parfaitement compris que lorsqu'en 1937 les différents membres du commonwealth britannique étaient réunis, on a déclaré dans les termes les plus clairs que chaque parlement du commonwealth britannique déciderait lui-même quelle serait la nature et l'étendue de son programme de défense, et que toute mesure prise au cas où une situation grave comme la présente se développerait ne le serait qu'après que les parlements intéressés auraient agi indépendamment. J'ai cités ces passages pour une autre raison, ils établissent bien clairement ce que les représentants du commonwealth, alors assemblés à Londres, croyaient être le moyen le plus efficace de coopération, si un jour il était nécessaire de prendre de telles mesures et de s'entendre sur la coopération.

Je les ai lus aussi parce que je désire en ce moment faire une déclaration plus détaillée à la Chambre des mesures de guerre prises par le Canada. On verra qu'en exécutant le plan que nous avons adopté, nous nous sommes inspirés des déclarations faites dans le passé quant à ce qui serait le plus utile si le Canada venait à offrir sa coopération au Royaume-Uni et à d'autres membres du commonwealth dans l'éventualité d'un conflit.

Le Gouvernement n'a cessé d'étudier les mesures les plus pratiques et les plus efficaces qui permettraient au Canada d'accomplir la tâche immense qui est maintenant la sienne.

Je voudrais rappeler ici une déclaration que j'ai faite à la Chambre le 30 mars de cette année:

Bien qu'une autre guerre mondiale ne se répètera plus, je l'espère, il est cependant opportun d'étudier certaines questions qui pourraient se poser dans l'éventualité de notre participation à un tel conflit. Cette participation ne pourrait pas être uniquement passive ou pour la forme, elle ne saurait être non préparée ou irréfléchie. Il serait nécessaire d'étudier, en consultation avec d'autres intéressés et en tenant compte des objectifs et des opérations de l'ennemi, quel serait le mode le plus efficace de notre participation et de notre coopération.

Il saute aux yeux que les conditions qui déterminent la nature de notre participation à un tel conflit ont été profondément modifiées depuis la dernière guerre. L'équilibre de la puissance mondiale s'est déplacé et le Canada doit songer aussi bien à son littoral du Pacifique qu'à celui de l'Atlantique. Tant au point de vue militaire qu'économique, l'attitude des Etats-Unis prendrait une importance immensément plus grande pour le monde et pour nous qu'il y a vingt ans passés. Les armes et les tactiques de guerre ont subi de profonds changements. Les données des engagements militaires sur mer n'ont pas beaucoup varié. Mais les armées se sont motorisées, les lignes Maginot ou Siegfried excluent la possibilité de mouvements rapides de la part des infanteries. L'avion, joignant son action à celle des autres armes, leur apporte de nouvelles res-